

e-EXPORT PME

www.e-export.fr



Référent MinEIE : **Bernard Plainfossé**

La dématérialisation des échanges entre entreprises est un facteur clé pour l'accroissement de la compétitivité des entreprises françaises dans le commerce international

E-EXPORTPME facilite l'intégration des TIC pour le commerce International dématérialisé. C'est un moyen pour l'entreprise d'être plus performante, plus réactive et de gagner des parts de marché à l'exportation, tout en restant simples à s'approprier.

Les bénéfices pour l'entreprise réside dans la diminution des coûts de transaction, la traçabilité de bout en bout des documents et la sécurisation des échanges dématérialisés.

EEXPORTPME c'est :



- L'implication d'un secteur stratégique via le pôle de compétitivité **COSMETIC-VALLEY**, porteur du projet. Avec pour partenaires :

- CCIP
- EDIFRANCE



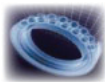
- Piloté par France eCommerce International
- En partenariat avec des projets complémentaires, notamment le projet **GESFIM** de TLF

EXPORT PME intervient au niveau :

- Business : Faciliter les processus et la gestion du commerce international dématérialisé.
- Légal : Faciliter les aspects légaux, réglementaires, gouvernementaux et contractuels.
- Technique : Faciliter l'interopérabilité technique des systèmes en s'appuyant sur les standard internationaux UN CEFACET.
- Commercial : Faciliter toutes les opérations commerciales et les flux d'informations: visibilité, offre, contractualisation et achat/vente

Et de façon opérationnelle avec le Guichet unique tiers de confiance PLACE International pour les opérations d'import/export (www.e-export.fr) et du guichet électronique des formalités internationales de la CCIP (www.ccip.fr).

Des projets pilotes sont menés avec les pays de l'alliance **Asie Europe for Paperless Trade** (www.aseal.biz) regroupant des pays tels que : Angleterre, Allemagne, Corée du Sud, Taiwan, Malaisie et en Afrique avec le Sénégal.



CONTEXTE :

- Les échanges de biens et de services sur le marché mondial sont en perpétuelle augmentation.
- La croissance française stagne et la balance du commerce extérieur est très largement déficitaire (40 Milliard d'€ en 2007)
- De nombreux acteurs interviennent dans une opération de commerce international (douanes, transporteurs, logisticiens, banques, assurances, les CCI....)
- L'entreprise doit faire face à la complexité du contexte légal et réglementaire, des contrôles induits et des procédures pour l'import/export : Une série de formulaires sont à remplir, transférer, valider.
- Le terrorisme accentue le degré de sûreté- sécurité exigé par la traçabilité des opérations

AUPARAVANT :

- Les produits vont plus vite que l'information, il n'y a pas d'anticipation
- L'information doit être matérialisée sur des formulaires papier et signés par les autorités légales. Cela crée des ruptures de chaîne et des produits peuvent rester à quai
- L'aller/retour enregistrement formalités sur la base de documents papiers « saisie, coursier, tampon » est coûteux en temps et en argent.
- L'information papier en plusieurs exemplaires n'est pas réutilisable. Les mêmes informations sont ressaisies plusieurs fois par plusieurs intervenants
- Le coût de gestion et d'acheminement des documents est très élevés
- Les documents papiers, mail échangés doivent être archivés dans des entrepôts.
- Difficulté de satisfaire aux obligations fiscales et douanières.
- Les documents sont dans la langue du pays.
- Pas de mutualisation de moyens

MAINTENANT :

Le traitement d'un document papier estimé entre 20€ et 40€ tombe entre 3 et 5 €. Le processus complet des formalités d'une opération d'exportation estimé entre 20 à 22 jours en France se réduit à quelques heures.

La consultation des documents se fait dans la langue de son choix.

Les informations étant transmises avant l'arrivée des marchandises à destination, celles-ci sont libérées plus rapidement pour la livraison au client.

Les contrôles fiscaux ou douaniers sont facilités puisque tous les échanges et les documents sont centralisés dans un Dossier de Transit International archivés sur 10 ans.

Les dossiers sont réutilisables sous forme de modèle. Les documents sont saisis une seule fois et les informations sont réutilisées par tous les intervenants. Les litiges sont minimisés.

La mise à disposition d'un environnement collaboratif dématérialisé met en relation tous les partenaires d'une même opération de commerce international

Plus de visibilité et de sécurité sur les marchés étrangers par l'utilisation et l'optimisation des réseaux des organisateurs du transport international